

## Actualités d'UNIDROIT

### ➤ UNIDROIT : Visite officielle ◀

#### VISITE D'UNIDROIT A BUDAPEST, HONGRIE – 9-11 OCTOBRE 2002

A l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire d'UNIDROIT, les autorités hongroises ont organisé une visite officielle les 9-11 octobre 2002 à Budapest, à l'initiative du Professeur Attila HARMATHY, Juge à la Cour constitutionnelle de Hongrie, membre suppléant du Conseil de Direction d'UNIDROIT. Cette visite était placée sous les auspices du Président de la République hongroise, le Professeur Ferenc MADL, Membre titulaire du Conseil de Direction d'UNIDROIT, qui a réservé un accueil des plus chaleureux aux représentants d'UNIDROIT, M. Herbert KRONKE, Secrétaire Général, et Madame Frédérique MESTRE, Chargée de recherches, ainsi que M. Michael Joachim BONELL, Professeur à la Faculté de droit de Rome I "La Sapienza", Consultant d'UNIDROIT.

Un acte officiel s'est tenue dans la Salle des Cérémonies à l'Université Eötvös Loránd, en présence d'un nombre restreint de professeurs de la Faculté de droit et des doyens des facultés de droit de Hongrie, qui a donné lieu à des allocutions du Doyen de la Faculté de droit, le Prof. Barna MEZEY, et du Recteur Président de l'Université, le Prof. István KLINGHAMMER, ainsi qu'à une conférence par le Prof. Kronke. Des cours sur les activités d'UNIDROIT ont par ailleurs été dispensés aux étudiants de troisième cycle de la Faculté de droit, et en témoignage de reconnaissance, UNIDROIT a fait hommage de la collection de la nouvelle série de la *Revue de droit uniforme* au département de droit civil de la Faculté de droit.

A l'invitation de Mme Eva HORVATH, Présidente de la *Cour d'arbitrage de la Chambre de commerce et d'industrie de Hongrie*, une rencontre débat s'est tenue avec des arbitres et des spécialistes de l'arbitrage commercial international, portant essentiellement sur l'application des *Principes d'Unidroit relatifs aux contrats du commerce international*.

Des rencontres ont été organisées à la *Central European University*, avec les Prof. Stephan MESSMANN, Csilla Kollonay LEHOCZKY, et Tibor VARADY.

Cette visite qui a été marquée de nombreux témoignages d'amitié et de très généreuse hospitalité, a donné lieu à des échanges fructueux qui ont marqué l'excellence de la coopération entre les autorités hongroises et UNIDROIT.

### ➤ Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international ◀

#### REFERENCE EXPRESSE AUX PRINCIPES D'UNIDROIT DANS DES CONTRATS MODELES D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les Principes d'UNIDROIT semblent désormais être systématiquement recommandés dans la clause de loi applicable des contrats modèles de la Chambre de commerce internationale, comme autre option possible pour les parties à celle de désigner les lois d'un pays déterminé.

Le *Contrat modèle ICC d'agence commerciale, 2ème édition* (Publication ICC 2002 n° 644), article 24.1.A, et le *Contrat modèle ICC de concession commerciale avec exclusivité de l'importateur concessionnaire, 2ème édition* (Publication ICC 2002 n° 646), article 24.1.A, renferment une disposition identique ainsi libellée:

“Toute question relative au présent contrat qui n'est pas expressément ou implicitement réglée par les dispositions contenues dans le contrat sera régi, dans l'ordre suivant:

- a) par les principes du droit général reconnus dans le commerce international comme étant applicables aux contrats [d'agence] [de concession] commerciale internationale,
- b) par les usages pertinents du commerce: et
- c) par les Principes d'Unidroit relatifs aux contrats du commerce international, à l'exclusion – sous réserve de l'article 24.2 ci-après – des droits nationaux”<sup>1</sup>

tandis que le texte des règles des Principes est reproduit intégralement en Annexe de ces deux contrats modèles.

On rappellera qu'une référence semblable avait été faite à l'article 13(1) du *Contrat modèle d'intermédiation occasionnelle (accord de réservation et de confidentialité)* (publication ICC n° 619, 2000) et à l'article 32 du *Contrat modèle de franchise internationale de distribution* (publication ICC n° 557, 2000) de la Chambre de commerce internationale ainsi qu'à l'article 14 du *Contrat modèle de vente commerciale internationale de denrées périssables* établi par le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) en 1999<sup>2</sup>.

### ➤ **La bibliothèque d'UNIDROIT** ◀

Dès la fondation d'UNIDROIT, l'une des tâches prioritaires a été la constitution d'un centre de documentation juridique international, considéré comme un instrument essentiel pour le travail d'étude et de recherches de l'organisation. De simple appendice des activités législatives et scientifiques d'UNIDROIT, la bibliothèque est devenue l'un des principaux centres de documentation juridique en Europe.

#### LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

Elles représentent actuellement plus de 240.000 volumes et environ 450 périodiques juridiques vivants provenant d'un grand nombre de pays, et couvrent les principales matières du droit privé (notamment le droit commercial, le droit privé comparé, le droit international privé et le droit du commerce international), ainsi que – dans une moindre mesure – d'autres branches du droit (propriété intellectuelle, droit public, droit économique, ainsi que droit romain, droit canon et bibliographie juridique). De nombreuses sources bibliographiques sont disponibles en langue originale, mais la plupart d'entre elles sont en anglais et en français, ainsi qu'en allemand, italien

<sup>1</sup> *Contrat modèle ICC d'agence commerciale*, Publication ICC 644 F – ISBN 92.842.2313.X - *Contrat modèle ICC de concession commerciale avec exclusivité de l'importateur concessionnaire*, Publication ICC 646 F - ISBN 92.842.2315.6. Publiés en versions officielles anglaise et française par la Chambre de Commerce Internationale. Copyright © 2002 – Chambre de Commerce Internationale (CC), Paris. Disponible auprès d'ICC Publishing S.A., 38 Cours Albert 1er, 75008 Paris (France) ou [www.iccbooks.com](http://www.iccbooks.com)

<sup>2</sup> Voir *Unif. L. Rev. / Rev. dr. unif.*, 2000, 267-269 et 2001, 319.

et espagnol. Une place particulière est réservée aux collections de législation et de jurisprudence – surtout pour le droit privé – de tous les pays européens, des USA, du Canada, de pays latino-américains, de pays africains, d'Australie, du Japon, de l'Inde et d'autres encore.

La bibliothèque d'UNIDROIT est dépositaire des documents officiels des Nations Unies et des publications en vente. Outre les documents d'UNIDROIT, la bibliothèque renferme aussi la documentation des organisations internationales telles que la Société des Nations, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation maritime internationale, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des Etats américains, le Conseil nordique et la Conférence de La Haye de droit international privé.

### La Collection Gorla

En 1987, le Professeur Gino Gorla, ancien Professeur de droit comparé à l'Université de Rome, "La Sapienza", a fait don à la bibliothèque d'UNIDROIT de sa propre collection de volumes anciens qu'il a constituée pour ses recherches portant sur la jurisprudence en Europe du 17<sup>ème</sup> au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Cette collection de plus de 550 titres (environ 900 volumes) comprend des traités, des commentaires, des recueils de décisions, de résolutions, de *consilia*, *responsa*, *allegationes* et *controversiae forenses*. La plupart de ces ouvrages ont été publiés en Italie, mais certains viennent d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique et de France. Un certain nombre de livres portent sur le droit maritime et le droit commercial. Le catalogue de la collection Gorla est accessible sur le site Internet d'UNIDROIT: <http://www.unidroit.org/english/library/gorla/main.htm>

### Catalogue, bases de données et ressources en ligne

Le catalogue électronique en ligne (par Intranet) est en cours de constitution depuis 1998 et une partie importante des collections de la bibliothèque est maintenant accessible. La liste des périodiques vivants et la liste des acquisitions récentes est accessible sur le portail Intranet de la bibliothèque.

Le système de communication Intranet permet d'accéder à différentes sources juridiques et à d'autres bases de données : Westlaw, Hein-on-Line, Deagostini Professional, Eur-lex, etc. Une autre source de référence importante est la *bibliographie de droit uniforme* qui fait la somme des références bibliographiques publiées sous cette section dans la *Revue de droit uniforme* depuis 1994-1995.

Des ordinateurs sont à disposition dans les salles de lecture et dans l'entrée, et permettent l'accès Intranet et Internet, limité à la recherche bibliographique et aux consultations juridiques.

### Chercheurs visiteurs à la bibliothèque – Bourses de recherches

La bibliothèque d'UNIDROIT est un outil important pour la réalisation des activités législatives d'UNIDROIT ainsi que pour les chercheurs visiteurs. Les professeurs et les étudiants italiens et étrangers sont bienvenus à la bibliothèque, dont l'accès leur est ouvert après acceptation d'une demande formelle (indiquant le sujet de recherche) adressée au Responsable du Programme de Recherches. Cette acceptation peut être utilisée par les candidats pour obtenir un soutien financier de la part de donateurs extérieurs ou de leurs institutions de provenance pour la durée de leur séjour à Rome. Une attention spéciale est donnée aux projets portant sur les activités législatives passées ou en cours d'UNIDROIT, et concernant lesquels la bibliothèque est particulièrement bien fournie (unification du droit – en général, régionale, interne –,

opérations commerciales internationales : contrats en général – ex. les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international – et contrats spéciaux – vente, affacturage, crédit-bail, franchisage, représentation, opérations garanties etc. –, droit des transports, du tourisme, de la responsabilité civile, de la famille, résolution des différends, droit international privé et de la procédure, marché internationaux de capitaux).

Relevant de la vocation même de la bibliothèque, et en vue de promouvoir les objectifs institutionnels de l'Organisation sous l'angle spécifique de la coopération juridique, un *Programme de bourses de recherches* a été mis en place en 1993 destiné à des juristes de haut niveau de pays en développement ou en transition économique, et a permis d'accueillir à UNIDROIT en dix ans de fonctionnement 110 chercheurs de 50 pays<sup>3</sup>. Ces bourses (d'une durée de deux à trois mois) sont pour une large part financées par des donateurs extérieurs – essentiellement des Gouvernements – qui fournissent généreusement une contribution volontaire au Programme. La bourse couvre en tout ou en partie les frais de séjour à Rome pour la période convenue, tandis que les frais de voyage restent en règle générale à la charge des bénéficiaires. Les candidats sont sélectionnés (par le Comité des bourses ou le Secrétaire Général agissant en son nom) selon différents critères, notamment leurs fonctions et qualifications, l'objet de leurs recherches – préférence étant donnée aux sujets qui correspondent au programme de travail de l'Organisation – et les applications pratiques du projet dans le pays d'origine. Les projets s'inscrivant dans le cadre de réformes législatives nationales et à la promotion du droit uniforme dans les pays des candidats recevront une attention particulière. Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais est indispensable (pour des informations complémentaires pour la présentation des candidatures – information sur le programme et formulaire de candidature – voir le site Internet d'UNIDROIT).

La bibliothèque d'UNIDROIT est non seulement un centre de recherches mais un lieu de rencontres pour les personnes et les cultures juridiques, où l'activité législative réalisée depuis 75 ans par UNIDROIT constitue une émulation certaine pour les chercheurs, dans l'environnement exceptionnel de la Villa Aldobrandini, située au cœur de Rome.

<sup>3</sup> Des informations sont régulièrement fournies sur la mise en œuvre du Programme de bourses de recherches – avec l'indication des bénéficiaires, de leur projet de recherches et du donateur soutenant la bourse – dans la section des Actualités d'UNIDROIT de la *Revue de droit uniforme*.